



AGIRAGRI

Pas à pas, Thibault Gosseaume développe son exploitation dans le Loir-et-Cher depuis son installation en 2013. Pour optimiser le système, il a récemment scindé les productions de volailles et de céréales en deux structures juridiques. Avec les conseils du cabinet d'expertise-comptable Fiteco-Fitagri, membre du groupement AGIRAGRI, il a opté pour la très souple SAS.

Vous pouvez lire leur aventure ici : <https://www.reussir.fr/volailles/gestion-separer-lelevage-et-les-cultures-en-deux-structures-juridiques-pour-mieux-evoluer>

Cet article a été publié par **Réussir Volailles** dans le cadre d'un partenariat avec le **groupement AGIRAGRI** : une nouvelle édition de son évènement **Un Jour Pour Agir**, pour mettre en avant les chefs d'entreprise agricole et viticole accompagnés par les experts des cabinets membres d'AGIRAGRI dans leurs transitions juridique, organisationnelle, économique ou environnementale.

Pour cette édition 2021, trente dossiers avaient été sélectionnés dans quatre catégories :

- 1 - Organisation juridique et optimisation fiscale
- 2 - Accès au marché
- 3 - Concilier environnement et économie
- 4 - Organisation du travail

Les lauréats seront primés au salon de l'agriculture, le 4 mars sur le stand de REUSSIR, Hall 1. **Les conseillers du groupement AGIRAGRI seront présents pour échanger avec vous, si vous le souhaitez.**

POUR TROUVER LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE AGIRAGRI LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS Cliquer en bas de page !

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/economique-fiscal-patrimonial-la-sas-joue-sur-tous-les-plans/>